

Dr Philippe DESVIGNES  
Chef de service

Dr Sophie GABRIEL

Dr Olivia LAAS

Dr Jean-Baptiste PUECH

Dr Quentin SALA

## Fiche d'information

# Recherche d'HÉMORRAGIE DIGESTIVE aux globules rouges marqués

### PRINCIPE DE L'EXAMEN

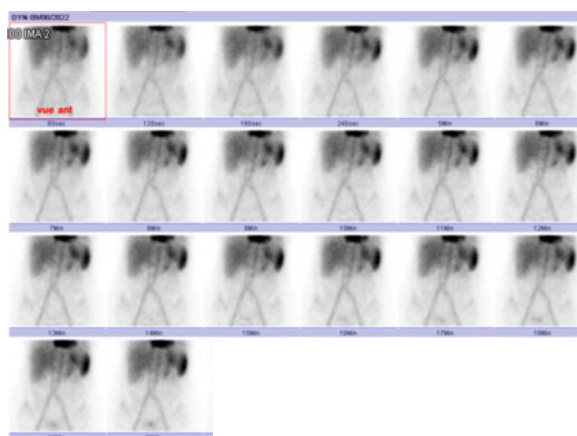
L'examen est une étude non invasive réalisée en cas de suspicion de saignement intestinal, afin de déterminer la localisation du site hémorragique quand les autres examens, notamment endoscopiques, n'ont pas été contributifs.

### DEROULEMENT DE L'EXAMEN

- La durée totale de présence dans le service est de **4 à 5 heures**.
- Enregistrement à l'accueil du service de Médecine Nucléaire.
- Prise en charge par un manipulateur qui vous expliquera le déroulement de l'examen.
- Injection intra-veineuse séquentielle de 2 produits à 30 minutes d'intervalle, afin de réaliser un marquage radioactif de vos globules rouges de votre sang.
- Enregistrement d'une première séquence d'images pendant 20 min, allongé sur le dos, bien immobile.
- Selon les images, réalisation de clichés de 5 minutes toutes les heures pendant 4 heures.

### PRECAUTIONS AVANT L'EXAMEN

- L'examen est contre-indiqué chez la femme enceinte, et ne pourra être réalisé en cas de doute sur l'éventualité d'une grossesse.
- Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.
- Munissez-vous de vos carte vitale, ordonnance et carte d'identité pour l'enregistrement.
- Pour faciliter votre enregistrement le jour de l'examen, il vous faudra initier dans les jours précédant votre RDV la procédure de pré-enregistrement administratif sur la plateforme **digihosp**. Un lien internet vous sera transmis par sms peu de temps après avoir fixé le RDV d'examen.



**Exemple d'examen normal** (20 images successives de 1 min)  
Les globules rouges radiomarqués sont normalement distribués au niveau du foie, de la rate, des vaisseaux sanguins, sans apparition d'extériorisation sanguine au niveau du tube digestif lors de ces 20 premières minutes d'enregistrement.

### PRECAUTIONS APRES L'EXAMEN

Cet examen utilise une faible quantité de produit radioactif qui sera naturellement complètement éliminée en 24 heures.

La dose de rayonnements ionisants délivrée est du niveau des faibles doses ; à ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré.

Afin d'accélérer l'élimination naturelle par les voies urinaires de cette très faible irradiation résiduelle, il vous est recommandé de boire suffisamment (1 à 2 litres sur la journée).

Il n'existe pas de danger pour vos proches ou animaux : aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

Les effets indésirables liés au produit injecté sont exceptionnels et le plus souvent bénins. Quelques cas très rares de réactions allergiques ont été rapportés, (comme pour la majorité des médicaments).

### RESULTATS

Les résultats seront disponibles dans les 24h ; vous pourrez venir les récupérer au secrétariat, ou nous vous les adresserons par voie postale (délai postal d'environ une semaine), avec une copie du compte-rendu à votre médecin prescripteur. Vous pourrez également les obtenir sur place le jour même après attente d'une heure supplémentaire.

**En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de prévenir le service au plus vite au 04 42 33 90 37 ou par mail à [nucleaire@ch-aix.fr](mailto:nucleaire@ch-aix.fr)**

### COMMENT SE RENDRE AU SERVICE DE MEDECINE NUCLÉAIRE ?

Pour se rendre au Centre Hospitalier :

- depuis le Sud (Marseille/Berre) : sortie autoroute « Jas de Bouffan » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris)
- depuis le Nord (Pertuis/Manosque) : sortie autoroute « Aix-Centre Pontier » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris)

Le service de médecine se situe au **niveau 0** du **bâtiment Cézanne**.

- L'hôpital dispose d'un parking visiteur dont l'entrée est sur l'av. des Tamaris.
- Accès à pied depuis le Parking visiteur par l'avenue des Tamaris, à droite après les Urgences, passer les barrières, traverser la courrette

*Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo du cheminement.*

- Accès à pied par l'entrée de l'hôpital : traverser le hall principal, prendre la passerelle au 1er étage à droite, puis descendre au 0 par l'ascenseur

*Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo de ce cheminement.*

- Un dépose-minute est également disponible dans la cour devant l'entrée du service, accessible par l'avenue des Tamaris (première à droite après les Urgences).

